

La vie au SSTRN

- > **Une organisation structurée**
Certification niveau 3 (AFNOR SPEC 2217) en 2025. Méthodologie projet à tous les étages. Amélioration continue compatible ISO 9001.
- > **Un service engagé et responsable**
Engagé dans une démarche RSE globale, le SSTRN est labellisé THQSE® niveau argent. Acteur sur son territoire, il développe de nombreux partenariats et collaborations.
- > **Une organisation participative**
La participation collective est l'ADN du SSTRN. Dans la construction de l'organisation, du projet de service ou des projets de prévention, le travail en groupe permet la participation des salariés. Au sein du comité de direction, les réflexions et décisions sont partagées avec des représentants des salariés.
- > **Une politique sociale engagée**
La principale richesse du SSTRN, c'est son capital humain. Du développement des compétences à l'accompagnement des carrières, le SSTRN porte une politique sociale ambitieuse tournée vers l'équité, l'éthique et la qualité des rapports humains.
- > **Un environnement moderne et dynamique**
Les centres SSTRN sont récents régulièrement modernisés. Le bassin économique nantais, en Loire-Atlantique entre métropole, littoral et vignoble, est un territoire reconnu pour sa qualité de vie et son attractivité économique.

Rejoignez-nous !

Si vous souhaitez en savoir plus, si vous désirez faire un stage ou proposer votre candidature, contactez-nous !



- 14 centres de proximité en Loire-Atlantique
- + 24 000 entreprises accompagnées
- + 302 000 salariés suivis
- ~ 400 collaborateurs



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous



Assistant Santé Sécurité Travail

Un appui terrain,
au cœur de la prévention.

ASST, c'est quoi son rôle ?

L'assistant en santé et sécurité au travail (ASST) assure un premier niveau d'intervention en prévention auprès des entreprises de son portefeuille.

Sur le terrain, il intervient directement en entreprise. Il observe les situations de travail et réalise une cartographie des risques. Cette analyse lui permet d'identifier les besoins de l'entreprise, en orientant vers les prestations adaptées du SSTRN, inscrites dans le catalogue de prestations.

Il assure un rôle de conseil et de liaison auprès des entreprises, en présentant le fonctionnement du SSTRN et son offre de services, en les informant sur leurs obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.

Membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire, l'ASST agit sous délégation du médecin du travail et exerce en binôme avec un conseiller en prévention des risques (CPR).

On est souvent la porte d'entrée vers la prévention pour beaucoup d'entreprises. Créer ce lien, leur montrer concrètement ce qu'on peut faire pour eux, c'est ce que je préfère dans mon quotidien.

Ses missions

Missions principales

- **Visiter les locaux** des entreprises et réaliser un premier repérage des risques.
- **Élaborer et mettre à jour** la fiche d'entreprise.
- **Identifier les besoins et orienter** vers les ressources adaptées du service.

Autres missions en entreprise

- **Informier l'employeur** sur ses obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.
- **Présenter le SSTRN et son offre de services**, notamment en matière d'animations collectives.
- **Contribuer à des études de poste** ou à des mesures et diagnostics simples.
- **Animer** et participer à des actions de sensibilisation.

Missions complémentaires au sein de l'équipe santé travail

- **Assurer le suivi** et la traçabilité de ses interventions auprès de l'équipe.
- **Participer aux actions** collectives (réunions d'équipe, groupes de travail internes ou externes...).

Vivre son métier



Au cœur de l'équipe de prévention

- L'équipe santé travail est composée d'1 à 3 médecins du travail (dont un médecin manager), 1 à 3 infirmiers santé-travail, des assistants médicaux, un conseiller en prévention et un assistant santé sécurité travail (ASST).



En soutien de l'équipe santé travail

- Un pôle ergo-psycho-social en appui pour des diagnostics avancés et un accompagnement spécialisé.
- Une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) depuis 2012.
- Des référents métiers et des experts thématiques pour guider les pratiques.



Au-delà de la pratique individuelle

- Des échanges avec ses pairs lors de réunions métiers et de temps collectifs.
- La participation à des groupes de travail.
- L'accès à des formations régulières pour maintenir et actualiser ses compétences.



Rémunération et avantages sociaux

- Une progression salariale garantie grâce à une grille de salaires et une prime d'ancienneté.
- De nombreux avantages sociaux : accompagnement des mobilités, primes vacances, télétravail possible...



BON À SAVOIR

Travailler au SSTRN, c'est être entouré de vrais moyens pour une communication active, des partenariats utiles, des projets de prévention, des animations collectives innovantes, un support informatique réactif... et une direction opérationnelle de prévention en soutien des équipes.

Compétences

Le métier d'ASST repose sur des compétences de terrain et de proximité.

- **Aisance relationnelle** : aller au contact, créer du lien, et savoir présenter le service avec clarté.
- **Autonomie et initiative** : être force de proposition et savoir s'adapter face aux situations rencontrées.
- **Rigueur et respect du cadre** : respecter les procédures, transmettre les informations avec précision, et connaître l'offre de service.
- **Travail en équipe et capacité à rendre compte** : collaborer avec les acteurs concernés et assurer le suivi des actions menées.
- **Connaissance approfondie du milieu de l'entreprise** : comprendre l'organisation, les métiers, les risques professionnels liés et le vocabulaire sectoriel.

Perspectives d'évolution



Après une formation complémentaire, l'ASST peut évoluer progressivement et accéder au poste de conseiller en prévention des risques professionnels (CPR).

Formation

Le métier d'ASST est accessible à partir d'un **Bac +2 dans le domaine hygiène, santé, environnement (HSE)**, par un BTS, un DUT...

Une formation ou une première expérience en prévention des risques professionnels est recommandée.

Des profils ne disposant pas d'une formation initiale en HSE peuvent également accéder au métier !

Après recrutement, une formation spécifique est assurée par le SSTRN pour accompagner la prise de poste et compléter les compétences nécessaires, notamment sur les missions terrain, la réglementation et les outils de prévention.



**Guérir, c'est bien.
Prévenir, c'est mieux !**

Envie d'un métier utile et concret ?

La prévention, c'est œuvrer ensemble pour le bien et la santé de tous... avant qu'il ne soit trop tard !